

## CLINIQUES VÉTÉRINAIRES DES MARCHES DE BRETAGNE

Zone de la Meslais  
4, rue Pierre Harel  
35133 LECOUSSE

2 bis place de la République  
35300 FOUGERES

47, Bd du Maréchal Leclerc  
35 460 ST BRICE EN COGLES

### LETTRE D'INFORMATION MAI 2021

#### Détérioration de la reproduction, avortements... et si c'était la fièvre Q ?

Depuis quelques mois, dans le cadre des plans « Avortement » que nous ouvrons, nous mettons régulièrement en évidence la fièvre Q. Elle est provoquée par une très petite bactérie : *Coxiella burnetii*, très fortement résistante dans le milieu extérieur (plus de 6 mois).

De très nombreuses espèces animales sont porteuses de la bactérie (mammifères, oiseaux, tiques...).

La contamination se fait essentiellement par la voie aérienne, par inhalation de particules contenant des Coxielles (produits d'avortements, excréments, poussières, etc.), cette transmission pouvant se faire sur de fortes distances par le vent, permettant ainsi la contamination de ferme en ferme. Les tiques peuvent aussi servir de vecteur de contamination.

Les symptômes sont assez souvent non spécifiques : avortement plutôt au cours du dernier tiers de gestation mais possible à tous stades de la gestation, mortalité des animaux nouveaux nés, métrites (et pneumonies) chez les bovins

En dehors du cadre d'un plan avortement, il est possible de mettre en évidence la fièvre Q en effectuant des prises de sang sur 5 à 10 vaches à problème de reproduction (inféconde, ayant présenté ou présentant de la métrite...). Si les vaches sont positives en sérologie, cela voudra dire que les bovins ont été en contact avec la bactérie. Pour savoir si les animaux excrètent toujours la bactérie et si la bactérie circule toujours au sein du troupeau, il sera possible dans un deuxième temps de faire une recherche PCR dans le lait de tank.

En guise de prévention, les principales mesures sanitaires sont :

- isolement des avortées,
- gestion des produits d'avortement : proscrire l'élimination des placentas dans la fosse à lisier, gérer rigoureusement l'élimination des produits d'avortement (placenta, avorton...) en les mettant hors de portée des animaux domestiques ou sauvages (chiens, renards...). Les placentas doivent être éliminés dans une fosse et enfouis sous la chaux vive.
- gestion des effluents (conditions de stockage, manipulation par temps calme, légèrement humide ou à une période habituellement humide, traitement des lisiers ou compostage des fumiers ou enfouissement puis labour immédiat après épandage).

En plus de ces mesures, il est également possible d'avoir recours à la vaccination. Elle consiste à vacciner le même jour tous les animaux reproducteurs, notamment les génisses dès 3 mois d'âge. Le protocole de vaccination consiste en

- deux injections à 1 mois d'intervalle la première année puis
- un rappel annuel

La vaccination contre la fièvre Q doit s'envisager sur du moyen terme, entre 3 et 5 ans, permettant d'avoir 100% du troupeau constitué de vaches vaccinées, non préalablement contaminées.

#### Le saviez-vous ?

D'autres agents pathogènes peuvent détériorer la reproduction ou provoquer des avortements : BVD et Néosporose par exemple.

**Attention ! La bactérie est transmissible à l'homme.** Cette zoonose est chez l'Homme le plus souvent totalement inapparente ou bénigne (semblable à une grippe) mais peut, dans un nombre réduit de cas, être grave (atteinte cardiaque notamment, risque d'avortement chez la femme enceinte). Il est conseillé de limiter l'accès aux personnes à risque ou d'avoir recours à des moyens de protection spécifiques (masque, gants, vêtements de protection...)

## Bouleture des vaches adultes, des origines complexes



Cette anomalie est souvent observée sur des vaches laitières normandes ou Prim'Holstein, souvent dans les 2 mois qui suivent le vêlage, sur des vaches âgées ou bonnes productrices. Il s'agit d'un défaut de tonicité des extenseurs des phalanges. L'évolution peut se faire sur un à 3 jours, une patte puis l'autre ou les deux en même temps. L'évolution peut être favorable avec rémission mais elle peut aussi entraîner une invalidité permanente.

L'origine peut être traumatique, à l'occasion d'un vêlage par exemple. D'autres hypothèses sont également envisagées comme une carence en minéraux ou en vitamines/oligo-éléments, mais bien souvent elles restent inconnues.

Les traitements proposés sont de fait assez divers et sans forcément apporter de résultats concluants : apport de phosphore, sélénium, magnésium, anti-inflammatoires, recours à l'ostéopathie, voire à l'homéopathie (Bambusa 7CH et Arsenicum Album 7 CH, 1 tube de chaque tous les 3 jours, en 6 à 7 administrations).

## Pour une prévention efficace contre les mouches cet été, ne tardez pas à traiter !

Les mouches font déjà leur apparition ! Lorsqu'elles sont en nombre trop important, elles sont responsables de différentes nuisances :

- dérangement des animaux, stress, énervement
- inconfort (piques douloureuses pour les mouches piqueuses)
- baisse de performance (GMQ, production, sous exploitation des pâturages)
- maladie des yeux (kératite)

L'augmentation de la population des mouches peut prendre une allure exponentielle et très vite le nombre de mouches présentes peut devenir ingérable.

Pour éviter de se faire dépasser par la multiplication des mouches, il est conseillé de traiter le plus tôt possible dans la saison et de renouveler les traitements au cours de la saison (environ 3 traitements).

En plus des traitements, il est également possible de limiter la multiplication des mouches en

- appliquant un produit larvicide sur les zones où il y a des bouses fraîches (lieux de ponte des mouches)
  - o sur l'aire d'attente après la traite et avant de laver. En lavant, le produit sera envoyé dans la fosse à lisier, là où se trouvent les œufs et les larves de mouche
  - o aux endroits où se développent les larves, c'est-à-dire à environ 50 cm le long des murs, à côté et sous les installations et là où la litière n'est pas tassée.
- déplaçant régulièrement les râteliers ou zones d'abreuvement au champ pour laisser le temps aux excréments, plus nombreux dans ces zones, de sécher rapidement.

## Pâturage et parasitisme interne

Voici déjà quelques semaines que les génisses sont sorties à l'herbe. L'hiver assez froid que nous avons connu, même si les parcelles n'ont pas été totalement assainies, a ralenti le développement des parasites et peut remettre en question l'utilisation d'un traitement préventif trop tôt dans la saison.

Pour savoir s'il est nécessaire ou non de mettre en place un traitement, il est possible d'avoir recours à des examens coproscopiques sur les génisses (entre 4 et 5) environ 6 à 8 semaines après la mise à l'herbe.

En fonction des résultats et de la gestion de votre pâturage, nous pourrions vous conseiller un traitement adapté à votre élevage.

Idéalement les prélèvements de bouse doivent être effectués directement à partir du rectum. Vous pouvez également ramasser des bouses que vous avez vu tomber.

